## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

1	D10								
I.1 Numéro du	document	I.2 Type d'Opér	I.2 Type d'Opérateur						
FR-BIO-12.250-0	0010758.2024.001	☑ Opérateur	☑ Opérateur						
		49		☐ Groupe d'o	pérateurs				
		25			-				
		R3							
I.3 Opérateur o Nom Adresse			I Karvaran av						
I.3 Opérateur o	3 Opérateur ou groupe d'opérateurs				npétente ou <i>I</i>	Autorité / Org	anisme de coi	ntrôle	
Nom	MASSONDE PASCA	AL		Autorité	Certisud (	FR-BIO-12)			
Adresse	MAISON OLHAGA	ARAYA 64250 So	uraïde	Adresse	70 avenue	Louis Sallen	ave , 64000, I	au	
Pays	France	Code ISO	FR	Pays	France		Code ISO	FR	
I E Activité ou	activitée de l'enémeteu	r ou du groupe d	'anárataura						
	activités de l'opérateu	1 ou au groupe d	operateurs						
• Préparation									
I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production									
méthodes de production									
🖣 • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine									
Méthode de production:									
– production biologique avec une production non biologique									
	1/21 /	6 /	1 (777) 0040/0	10	11	, ,		,	
Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.									
I.7 Date, lieu				I.8 Validité					
Date	12 juin 2024 09:29:53 +02	Nom et Ce signature	rtisud	Certificat vala	ble du	12/06/2024	au	31/03/2026	
	(Europe/Luxem								
T:	bourg)								
Lieu	Pau (FR)								
Lieu	•								
Lieu	•		4						
Lieu	•		4						

## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

	biologique et a l'etiquetage des produits biologiques								
	II.1 Répertoire des produits								
spécifiques	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848							
fig	Viande bovine découpée sous vide		Biologique						
éci	Viande de porc découpée sous vide		Biologique						
ds	Saucisses et charcuteries similaires		Biologique						
F.	Poudre de piment d'Espelette		Biologique						
ati									
Ħ	II.2 Quantité de produits								
facultatifs									
	II.3 Informations sur les terres								
Éléments									
lén	II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs								
II: É									
Partie I	II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées								
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le 2018/848	e tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du	règlement (UE)						
	II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragrap règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pou il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant								
	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contr	ôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2	018/848						
	Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC	X Y							
	Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://too	ols.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0554.pdf							
	II.9 Autres informations								